



SA LE NOBLE AGE

Société Anonyme au capital de 17 084 282 euros

Siège social : 7 boulevard Auguste Priou - 44120 VERTOOU

388 359 531 RCS NANTES

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 18 JUIN 2014

Quorum

Résultats du scrutin*

* Les pourcentages relatifs aux votes ont été arrondis.

QUORUM

Société : LE NOBLE AGE le 18/06/2014
Assemblée : MIXTE
Capital : 17 084 282 EUR
Total actions : 8 520 885
Quorum légal : 25 % (2 130 222 actions)

64,202 %

Il représente : 5 470 591 actions

Pour : 59 actionnaires

(présents ou représentés)

	Actionnaires	Actions	Voix
Présents	23	4 575 430	7 623 294
Représentés	0	0	0
Pouvoirs au président	10	324 219	646 373
Vote par correspondance	26	570 942	571 073
TOTAL	59	5 470 591	8 840 740

LE NOBLE AGE - ASSEMBLEE GENERALE MIXTE - 18 JUIN 2014

RESULTATS DU SCRUTIN

Résolutions ordinaires

N°	Résolution	Résultat		Pour		Contre		Abstention		Nul		Voix participantes		Restrictions du vote	
		Votes	%	Votes	%	Votes	%	Votes	%	Votes	%	Hors vote	Sans droit		
1	<i>Examen et approbation des comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2013</i>														
	00001	Adoptée	8 919 024	99,99	260	< 0,01	0	0,00	0	0,00	0	0,00	8 919 284	0	0
2	<i>Examen et approbation des comptes consolidés du groupe Le Noble Age pour l'exercice clos au 31 décembre 2013</i>														
	00002	Adoptée	8 919 024	99,99	260	< 0,01	0	0,00	0	0,00	0	0,00	8 919 284	0	0
3	<i>Quitus aux administrateurs</i>														
	00003	Adoptée	8 864 666	99,39	54 618	0,61	0	0,00	0	0,00	0	0,00	8 919 284	0	0
4	<i>Affectation des résultats</i>														
	00004	Adoptée	8 919 024	99,99	260	< 0,01	0	0,00	0	0,00	0	0,00	8 919 284	0	0
5	<i>Approbation des conventions visées aux articles L.225-38 et suivants du code de commerce</i>														
	00005	Adoptée	8 306 557	93,98	532 267	6,02	0	0,00	0	0,00	0	0,00	8 838 824	80 460	0
6	<i>Nomination d'un nouvel administrateur</i>														
	00006	Adoptée	8 579 607	96,19	339 677	3,81	0	0,00	0	0,00	0	0,00	8 919 284	0	0
7	<i>Fixation du montant des jetons de présence</i>														
	00007	Adoptée	8 918 879	99,99	405	< 0,01	0	0,00	0	0,00	0	0,00	8 919 284	0	0
8	<i>Rémunération du président directeur général</i>														
	00008	Adoptée	8 585 204	96,25	334 080	3,75	0	0,00	0	0,00	0	0,00	8 919 284	0	0

LE NOBLE AGE - ASSEMBLEE GENERALE MIXTE - 18 JUIN 2014

RESULTATS DU SCRUTIN

Résolutions ordinaires

N°	Résolution	Pour		Contre		Abstention		Nul		Voix participantes		Restrictions du vote	
		Votes	%	Votes	%	Votes	%	Votes	%	Votes	%	Hors vote	Sans droit
9	<i>Rémunération des directeurs généraux délégués</i>												
	00009	Adoptée	8 585 204	96,25	334 080	3,75	0	0,00			8 919 284	0	0
10	<i>Autorisation à donner au conseil d'administration de procéder au rachat d'actions de la Société</i>												
	00010	Adoptée	8 387 017	94,03	532 267	5,97	0	0,00			8 919 284	0	0

LE NOBLE AGE - ASSEMBLEE GENERALE MIXTE - 18 JUIN 2014

RESULTATS DU SCRUTIN

Résolutions extraordinaires

N°	Résolution	Pour		Contre		Abstention		Nul		Voix participantes		Restrictions du vote	
		Votes	%	Votes	%	Votes	%	Votes	%	Hors vote	Sans droit		
11	<i>Autorisation à donner au conseil d'administration de réduire le capital social par voie d'annulation des actions rachetées</i>												
	00011	Adoptée	8 833 268	99,92	7 472	0,08	0	0,00			8 840 740	0	78 544
12	<i>Délégation de compétence consentie au conseil d'administration en vue d'augmenter le capital social immédiatement ou à terme par émission d'actions ordinaires ou de toutes valeurs mobilières donnant accès au capital, avec maintien du droit préférentiel de souscription, dans la limite d'un montant nominal global de 5 500 000 euros</i>												
	00012	Adoptée	8 311 172	94,01	529 568	5,99	0	0,00			8 840 740	0	78 544
13	<i>Délégation de compétence consentie au conseil d'administration en vue d'augmenter le capital social immédiatement ou à terme par émission d'actions ordinaires ou de toutes valeurs mobilières donnant accès au capital, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires par une offre au public, dans la limite d'un montant nominal global de 5 500 000 euros</i>												
	00013	Adoptée	8 268 967	93,53	571 773	6,47	0	0,00			8 840 740	0	78 544
14	<i>Délégation de compétence consentie au conseil d'administration en vue d'augmenter le montant de chacune des émissions avec ou sans droit préférentiel de souscription qui seraient décidées en vertu des délégations de compétence objet des douzième, treizième, dix-huitième et dix-neuvième résolutions</i>												
	00014	Adoptée	8 302 731	93,91	538 009	6,09	0	0,00			8 840 740	0	78 544
15	<i>Autorisation à donner au conseil d'administration de procéder à l'émission d'actions ordinaires destinées à rémunérer des apports de titres en cas d'offre publique d'échange initiée par la Société</i>												
	00015	Adoptée	8 302 731	93,91	538 009	6,09	0	0,00			8 840 740	0	78 544
16	<i>Délégation de compétence consentie au conseil d'administration en vue d'augmenter le capital social par incorporation de prime, réserves, bénéfices ou autres</i>												
	00016	Adoptée	8 371 270	94,69	469 470	5,31	0	0,00			8 840 740	0	78 544

LE NOBLE AGE - ASSEMBLEE GENERALE MIXTE - 18 JUIN 2014

RESULTATS DU SCRUTIN

Résolutions extraordinaires

N°	Résolution	Pour		Contre		Abstention		Nul		Voix participantes		Restrictions du vote	
		Votes	%	Votes	%	Votes	%	Votes	%	Hors vote	Sans droit		
17	Délégation de pouvoir consentie au conseil d'administration en vue d'augmenter le capital social dans la limite de 10% en vue de rémunérer des apports en nature de titres de capital ou de valeurs mobilières donnant accès au capital												
	00017	Adoptée	8 832 037	99,90	8 703	0,10	0	0,00			8 840 740	0	78 544
18	Délégation de compétence consentie au conseil d'administration en vue d'augmenter le capital social immédiatement ou à terme par émission d'actions ordinaires ou de toutes valeurs mobilières donnant accès au capital, dans la limite de 20% du capital social par an, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, par une offre à des investisseurs qualifiés ou à un cercle restreint d'investisseurs au sens du paragraphe II de l'article L.411-2 du Code monétaire et financier " placement privé "												
	00018	Adoptée	8 288 886	93,76	551 854	6,24	0	0,00			8 840 740	0	78 544
19	Délégation de compétence au conseil d'administration en vue d'augmenter le capital social immédiatement ou à terme par émissions d'actions ordinaires ou de toutes valeurs mobilières donnant accès au capital, dans la limite d'un montant nominal global de 2 000 000 d'euros ; suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit des catégories de personnes suivantes : fonds d'investissement souscrivant au capital de sociétés de taille moyenne (c'est-à-dire dont la capitalisation n'excède pas,												
	00019	Adoptée	8 288 886	93,76	551 854	6,24	0	0,00			8 840 740	0	78 544
20	Autorisation donnée au conseil d'administration de consentir des options de souscription ou d'achat d'actions de la Société emportant renonciation des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription aux actions à émettre en raison de l'exercice d'option de souscription												
	00020	Adoptée	8 295 473	93,83	545 267	6,17	0	0,00			8 840 740	0	78 544
21	Autorisation donnée au conseil d'administration de procéder à l'attribution d'actions gratuites existantes ou à émettre emportant renonciation des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription aux actions à émettre en raison des attributions gratuites d'actions												
	00021	Adoptée	8 295 328	93,83	545 412	6,17	0	0,00			8 840 740	0	78 544
22	Délégation au conseil d'administration à l'effet de procéder à une augmentation du capital social avec suppression du droit préférentiel de souscription, dont la souscription serait réservée aux adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise établi en application des articles L.3332-1 et suivants du Code du travail												
	00022	Adoptée	8 840 480	99,99	260	< 0,01	0	0,00			8 840 740	0	78 544

LE NOBLE AGE - ASSEMBLEE GENERALE MIXTE - 18 JUIN 2014

RESULTATS DU SCRUTIN

Résolutions extraordinaires

N° Résolution	Résultat	Pour		Contre		Abstention		Nul		Voix participantes		Restrictions du vote	
		Votes	%	Votes	%	Votes	%	Votes	%	Votes	%	Hors vote	Sans droit
23	<i>Fixation du montant global des délégations consenties au conseil d'administration en vue d'augmenter le capital social</i>												
00023	Adoptée	8 786 124	99,38	54 616	0,62	0	0,00			8 840 740		0	78 544
<i>Suppression des troisième et quatrième paragraphes de l'article 11.1 des statuts de la Société</i>													
24	<i>Ratification de la décision de transfert du siège social de la Société prise par le conseil d'administration en date du 8 avril 2014</i>												
00024	Adoptée	7 526 162	85,13	1 314 578	14,87	0	0,00			8 840 740		0	78 544
25	<i>Pouvoirs pour formalités</i>												
00025	Adoptée	8 840 480	99,99	260	< 0,01	0	0,00			8 840 740		0	78 544
26	<i>Pouvoirs pour formalités</i>												
00026	Adoptée	8 840 480	99,99	260	< 0,01	0	0,00			8 840 740		0	78 544